



Conseil économique et social

Distr. générale
17 décembre 2025
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique
Quarante-quatrième réunion
Tanger (Maroc) (hybride), 28-30 mars 2026

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*
Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Ordre du jour provisoire annoté

1. Ouverture de la quarante-quatrième réunion du Comité d'experts et de la cinquante-huitième session de la Commission économique pour l'Afrique

La séance d'ouverture sera présidée par le Président du Bureau sortant du Comité d'experts, jusqu'à l'élection du nouveau Bureau. Des allocutions d'ouverture seront prononcées par le Président du Bureau sortant, par le Secrétaire exécutif adjoint chargé de l'appui aux programmes ou la Secrétaire exécutive adjointe chargée des programmes et Économiste en chef de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et par un(e) représentant(e) du Gouvernement marocain.

2. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Documentation

Ordre du jour provisoire (E/ECA/COE/44/1)

Ordre du jour provisoire annoté (E/ECA/COE/44/2)

Projet de programme de travail (E/ECA/COE/44/3)

La composition du nouveau Bureau sera annoncée à l'issue de consultations. Le Bureau se composera de cinq membres : un(e) président(e), trois vice-président(e)s et un(e) rapporteur/euse, élus conformément au principe de la représentation géographique équitable. La composition des Bureaux des sessions précédentes figure dans l'annexe jointe au présent document. Après avoir prononcé une brève déclaration, le/la nouveau/elle Président(e) présidera le reste des travaux. Comme il l'a fait lors de ses réunions précédentes, le Comité d'experts pourra décider de créer un groupe de travail spécial chargé de l'aider à établir le projet de rapport et à élaborer les projets de résolution. Ce groupe de travail serait composé de dix membres, dont deux issus de chacun des cinq groupements sous-régionaux, normalement choisis au sein du Bureau sortant et du nouveau Bureau. Il serait présidé par le/la Premier/ière Vice-Président(e) du Bureau. En outre, le Comité d'experts est invité à examiner

* E/ECA/COE/44/1.



l'ordre du jour provisoire ainsi que le projet de programme de travail et les adopter avec les modifications qu'il sera éventuellement nécessaire d'y apporter.

3. Aperçu de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique

Documentation

Aperçu de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique (E/ECA/COE/44/4)

Au titre de ce point de l'ordre du jour, un(e) représentant(e) du secrétariat présentera un aperçu de l'évolution économique et sociale en Afrique en 2025, mettant en lumière les faits récents survenus dans l'économie mondiale et leurs conséquences pour l'Afrique. La présentation sera suivie d'une discussion générale sur les principaux problèmes de politique générale et les recommandations exposés dans l'aperçu.

4. Évaluation des progrès de l'intégration régionale en Afrique

Documentation

Évaluation des progrès de l'intégration régionale en Afrique (E/ECA/COE/44/5)

Au titre de ce point de l'ordre du jour, un(e) représentant(e) du secrétariat présentera le rapport sur les progrès de l'intégration régionale en Afrique et mettra en lumière les problèmes et les obstacles de premier ordre rencontrés dans ce domaine. La présentation sera suivie d'une discussion générale sur les questions importantes portées à l'attention du Comité d'experts par le secrétariat.

5. Présentation du thème de la cinquante-huitième session de la Commission économique pour l'Afrique

Documentation

Note thématique : La croissance par l'innovation : exploiter les données et les technologies de pointe au service de la transformation économique de l'Afrique (E/ECA/COE/44/6-E/ECA/CM/58/4).

Un(e) représentant(e) du secrétariat fera un bref exposé pour présenter le thème de la cinquante-huitième session de la Commission, qui se lit comme suit : « La croissance par l'innovation : exploiter les données et les technologies de pointe au service de la transformation économique de l'Afrique ». La note thématique et l'exposé aborderont le rôle des technologies de pointe dans l'amélioration de la productivité et de la croissance sectorielles, ainsi que les possibilités à saisir, les obstacles à surmonter et les politiques à mettre en œuvre pour transformer les économies africaines au moyen de stratégies de croissance axées sur l'innovation. L'exposé sera suivi d'une discussion générale.

6. Questions statutaires

Au titre de ce point de l'ordre du jour, des représentants du secrétariat présenteront des rapports établis sur diverses questions statutaires relatives aux activités de la CEA et à celles de ses organes subsidiaires. Le Comité d'experts souhaitera peut-être, s'il y a lieu, étudier des recommandations et les formuler à l'intention de la Conférence des ministres africains des finances, de la

planification et du développement économique pour mieux l'orienter et lui faire prendre de nouvelles initiatives. En 2026, les rapports statutaires ci-après seront portés à l'attention du Comité :

a) Rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la Commission économique pour l'Afrique pour la période allant de mars 2025 à mars 2026

Documentation

Rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la Commission économique pour l'Afrique pour la période allant de mars 2025 à mars 2026 (E/ECA/COE/44/7)

Ce rapport contient un résumé des principales réalisations accomplies par la CEA au cours de la période considérée, soit de mars 2025 à mars 2026, ainsi qu'un tableau synoptique des grandes manifestations que la CEA a organisées et des principales activités qu'elle a menées en exécution du vaste mandat qui lui est confié de stimuler le développement économique et social en Afrique.

Le Comité d'experts est invité à examiner le rapport pour donner des orientations et faire des observations sur les activités du secrétariat.

b) Rapport sur la suite donnée aux résolutions issues de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

Documentation

Rapport sur la suite donnée aux résolutions issues de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (E/ECA/COE/44/8)

Le document contient des résumés des progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions suivantes adoptées par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique lors de la cinquante-septième session de la Commission :

- i) Résolution 2025/1. Demande de renforcement de la capacité de la Commission économique pour l'Afrique à remplir ses mandats et à fournir à ses membres un soutien stratégique et technique transformationnel et axé sur les résultats ;
- ii) Résolution 2025/2. Projet de résolution soumis au Conseil économique et social pour adoption : Renforcement de la capacité de la Commission économique pour l'Afrique à remplir ses mandats et à fournir à ses membres un appui stratégique et technique transformationnel et axé sur les résultats ;
- iii) Résolution 2025/3. L'utilisation de l'intelligence artificielle pour faire avancer le développement socioéconomique de l'Afrique ;
- iv) Résolution 2025/4. Plan-programme et budget-programme pour 2026 ;
- v) Résolution 2025/5. L'utilisation des chaînes de valeur régionales pour tirer parti des richesses de l'Afrique.

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner les progrès réalisés, en vue de donner au secrétariat des orientations complémentaires permettant de bien mettre en œuvre les résolutions susmentionnées.

c) Rapport du Forum régional africain pour le développement durable sur sa onzième session et ses activités de suivi

Documentation

Rapport du Forum régional africain pour le développement durable sur sa onzième session et ses activités de suivi (E/ECA/COE/44/9)

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner le rapport du Forum régional africain pour le développement durable sur sa onzième session et ses activités de suivi. Il souhaitera peut-être également examiner les questions appelant des décisions ou portées à son attention, notamment les messages clés communiqués au cours de la onzième session, et donner au secrétariat des orientations sur les travaux futurs du Forum.

d) Rapport sur l'appui de l'Organisation des Nations Unies à l'Union africaine et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Documentation

Rapport sur l'appui de l'Organisation des Nations Unies à l'Union africaine et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (E/ECA/COE/44/10)

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner le rapport sur l'appui de l'Organisation des Nations Unies à l'Union africaine et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et donner au secrétariat des orientations sur les futures activités qui seraient menées à cet égard.

e) Projets de plan-programme et de budget-programme pour 2027

Documentation

Projet de plan-programme pour 2027, exécution du programme en 2025 et projet de budget-programme pour 2027 : résumé (E/ECA/COE/44/11)

Le rapport se compose des éléments suivants :

- i) Un résumé du projet de plan-programme de la CEA pour 2027 et de l'exécution du programme en 2025 ;
- ii) Un résumé du projet de budget-programme de la CEA pour 2027.

Les deux sections du rapport seront présentées séparément, l'une après l'autre. Le Comité d'experts est invité à prendre acte du rapport, en vue d'entériner les projets de plan-programme et de budget-programme.

f) Rapports sur les travaux des organes subsidiaires de la Commission économique pour l'Afrique

Documentation

Rapport du Comité du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la technologie sur sa quatrième session (E/ECA/COE/44/12)

Rapport du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale sur sa onzième réunion (E/ECA/COE/44/13)

Rapport du Comité des politiques sociales, de la lutte contre la pauvreté et du genre sur sa sixième session (E/ECA/COE/44/14)

Rapport d'activité de l'Institut africain de développement économique et de planification (E/ECA/COE/44/15)

Rapport du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord sur les travaux de sa quarantième réunion (E/ECA/COE/44/16)

Rapport du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique de l'Ouest sur les travaux de sa vingt-huitième réunion (E/ECA/COE/44/17)

Rapport des comités intergouvernementaux de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est sur leur quatrième réunion conjointe (E/ECA/COE/44/18)

Rapport du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique australe sur les travaux de sa trente et unième réunion (E/ECA/COE/44/19)

Exposé oral sur les réunions sous-régionales préparatoires à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner les rapports sur les travaux des organes subsidiaires de la CEA. Il souhaitera peut-être également examiner les questions appelant des décisions ou portées à son attention, notamment les résolutions, et donner au secrétariat des orientations sur les futures activités des organes subsidiaires.

g) Rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Avaza en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2024-2034

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Avaza en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2024-2034 (E/ECA/COE/44/20)

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner le rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Avaza en faveur des pays en développement sans littoral dans le contexte africain. Il souhaitera peut-être également examiner les questions appelant des décisions ou portées à son attention, notamment les résolutions, telles qu'elles sont exposées dans le rapport, et donner au secrétariat des orientations complémentaires.

h) Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés : rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des domaines prioritaires en Afrique

Documentation

Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés : rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des domaines prioritaires en Afrique (E/ECA/COE/44/21)

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner le rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des domaines prioritaires du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés en Afrique. Il souhaitera peut-être également examiner les questions appelant des décisions ou portées à son attention, notamment les résolutions, telles qu'elles sont exposées dans le rapport, et donner au secrétariat des orientations complémentaires.

7. Date, lieu et thème de la cinquante-neuvième session de la Commission économique pour l'Afrique

Documentation

Date, lieu et thème de la cinquante-neuvième session de la Commission économique pour l'Afrique (E/ECA/COE/44/22)

La cinquante-neuvième session de la Commission se tiendra à Addis-Abeba en mars 2027, sauf décision contraire de la Conférence des ministres.

Le Comité d'experts souhaitera peut-être également examiner le thème proposé par le secrétariat pour la cinquante-neuvième session et formuler des observations à cet égard en vue de l'entériner pour qu'il soit soumis à l'approbation de la Conférence des ministres.

8. Questions diverses

Le Comité d'experts pourra soulever d'autres questions non prévues dans les points susmentionnés.

9. Examen et adoption du rapport du Comité d'experts, et examen des recommandations et des projets de résolution

Le Comité d'experts examinera et adoptera le rapport de sa réunion, dans lequel il formulera les principales recommandations et les projets de résolution élaborés sur la base des questions débattues et des conclusions dégagées à la réunion. Le rapport sera ensuite soumis à la Conférence des ministres pour examen.

10. Clôture de la quarante-quatrième réunion du Comité d'experts

Un(e) représentant(e) du secrétariat fera une brève déclaration de clôture. Le/La Président(e) du Bureau du Comité d'experts fera une synthèse des principaux résultats des débats, puis déclarera la réunion close.

Annexe

Composition des Bureaux de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique élus lors des précédentes sessions de la Commission économique pour l’Afrique

<i>Année (Lieu)</i>	<i>Président(e)</i>	<i>Premier/ière Vice- Président(e)</i>	<i>Deuxième Vice- Président(e)</i>	<i>Troisième Vice- Président(e)</i>	<i>Rapporteur/euse</i>
2001 (Alger)	Algérie (AN)	République-Unie de Tanzanie (AE)	Gabon (AC)	Mali (AO)	Afrique du Sud (AA)
2002 (Johannesburg)	Afrique du Sud (AA)	Cameroun (AC)	Ghana (AO)	Kenya (AE)	Soudan (AN)
2003 (Addis-Abeba)	Afrique du Sud (AA)	Cameroun (AC)	Ghana (AO)	Kenya (AE)	Soudan (AN)
2004 (Kampala)	Ouganda (AE)	Niger (AO)	Mauritanie (AN)	Guinée équatoriale (AC)	Zambie (AA)
2005 (Abuja)	Nigéria (AO)	Égypte (AN)	Congo (AC)	Lesotho (AA)	Éthiopie (AE)
2006 (Ouagadougou)	Burkina Faso (AO)	Congo (AC)	Libye (AN)	Burundi (AE)	Swaziland (AA)
2007 (Addis-Abeba)	Éthiopie (AE)	Swaziland (AA)	Cameroun (AC)	Tunisie (AN)	Libéria (AO)
2008 (Addis-Abeba)	Éthiopie (AE)	Tchad (AC)	Algérie (AN)	Côte d’Ivoire (AO)	Swaziland (AA)
2009 (Le Caire)	Égypte (AN)	Tchad (AC)	Zimbabwe (AA)	Bénin (AO)	Kenya (AE)
2010 (Lilongwe)	Malawi (AA)	Sierra Leone (AO)	Rwanda (AE)	Cameroun (AC)	Maroc (AN)
2011 (Addis-Abeba)	Guinée (AO)	Rwanda (AE)	République centrafricaine (AC)	Mauritanie (AN)	Malawi (AA)
2012 (Addis-Abeba)	Gabon (AC)	Libye (AN)	Swaziland (AA)	Érythrée (AE)	Côte d’Ivoire (AO)
2013 (Abidjan)	Côte d’Ivoire (AO)	Kenya (AE)	Algérie (AN)	Lesotho (AA)	Cameroun (AC)
2014 (Abuja)	Nigéria (AO)	Mauritanie (AN)	Malawi (AA)	Guinée équatoriale (AC)	République-Unie de Tanzanie (AE)

2015 (Addis-Abeba)	République-Unie de Tanzanie (AE)	Égypte (AN)	Gabon (AC)	Afrique du Sud (AA)	Guinée (AO)
2016 (Addis-Abeba)	Afrique du Sud (AA)	République démocratique du Congo (AC)	Algérie (AN)	Côte d'Ivoire (AO)	Ouganda (AE)
2017 (Dakar)	Sénégal (AO)	Vacant (AN)	Tchad (AC)	Kenya (AE)	Afrique du Sud (AA)
2018 (Addis-Abeba)	Soudan (AN)	Guinée équatoriale (AC)	Éthiopie (AE)	Lesotho (AA)	Sénégal (AO)
2019 (Marrakech)	Maroc (AN)	Éthiopie (AE)	Zambie (AA)	Togo (AO)	Guinée équatoriale (AC)
2020 (en ligne)	Maroc (AN)	Éthiopie (AE)	Zambie (AA)	Togo (AO)	Guinée équatoriale (AC)
2021 (Addis-Abeba)	Guinée équatoriale (AC)	Madagascar (AE)	Zambie (AA)	Sierra Leone (AO)	Maroc (AN)
2022 (Dakar)	Sénégal (AO)	Madagascar (AE)	Zimbabwe (AA)	Vacant (AN)	Guinée équatoriale (AC)
2023 (Addis-Abeba)	Ouganda (AE)	Afrique du Sud (AA)	Maroc (AN)	Guinée équatoriale (AC)	Sénégal (AO)
2024 (Victoria Falls)	Zimbabwe (AA)	Égypte (AN)	Vacant (AC)	Côte d'Ivoire (AO)	Ouganda (AE)
2025 (Addis-Abeba)	Maroc (AN)	Cameroun (AC)	Bénin (AO)	Kenya (AE)	Zimbabwe (AA)

Abréviations : AC : Afrique centrale ; AE : Afrique de l'Est ; AN : Afrique du Nord ; AA : Afrique australe ; AO : Afrique de l'Ouest.